



1

Jours

Optimiser l'aménagement du temps de travail

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JUR-DRTR-19

Objectifs de la formation

- Identifier les différentes possibilités d'aménagement de la durée du travail
- Choisir l'aménagement du temps de travail le plus adapté
- Mettre en place un aménagement du temps de travail

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Déterminer le temps de travail en « temps de travail effectif »

- Définition
- Etude de jurisprudences

2. Déterminer le temps de travail en heures

- L'horaire légal
- Les heures d'équivalences
- Les heures supplémentaires
- Le travail à temps partiel et les heures complémentaires
- Les limites maximales au volume du temps de travail apprécié en heures

Après-midi

3. Distinguer les différentes possibilités d'aménagement du temps de travail apprécié en heures



- En heures
- Sur la journée
- Sur la semaine
- Sur le mois
- Sur l'année
- Sur un cycle
- Sur une période supérieure à la semaine pouvant aller jusqu'à l'année

4. Examiner les différentes possibilités d'aménagement du temps de travail apprécié en jours

- L'aménagement du temps de travail sur l'année, la convention individuelle de forfait en jours
- Les limites maximales au volume du temps de travail apprécié en jours

5. Examiner les possibilités liées à l'absence de décompte du volume du temps de travail

6. Examiner le compte épargne temps

- Définition
- Droits affectés au CET
- Utilisation des droits
- Garantie des droits
- En cas de rupture du contrat

Pré-requis

Maîtriser les bases du droit Social

Public cible

Responsable d'entreprise, responsable des RH, collaborateur RH, de cabinet comptable, de centre de gestion

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Alternance de méthodes expositives (théorie accompagnée de supports informatiques, numériques, vidéos), interrogatives (questions-réponses) et actives (mises en situation, jeux de rôles, simulations)

Modalités d'évaluation

- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



